

M. Simon PERRIER  
Président

à  
M. J-L Poirier  
Doyen de l'Inspection Générale de Philosophie

Copie à M. Nembrini directeur de la Dgescs,  
à M. Perret, doyen de L'Inspection Générale  
à M. Sherringham, conseiller du ministre de l'Education Nationale.

Chartres, le 15 avril 2009.

Monsieur le Doyen,

Quelques mots sur certains points touchant au colloque des 24 et 25 mars.  
Lorsque vous aviez évoqué avec nous, en septembre 2007, votre volonté d'organiser un colloque pour réunir une profession divisée par trop d'années de conflits, nous en avons approuvé l'idée. L'Appep, comme vous l'a écrit E. Aujaleu le 30 septembre 2008, n'a pas souhaité continuer de participer à son comité de pilotage. Elle ne souhaitait pas participer en tant que telle à une formation de formateurs, formation pouvant donner par ailleurs l'impression de cautionner une proposition de réforme des lycées en anticipant ses conséquences sur notre enseignement. De votre côté, vous assuriez alors que ce colloque n'était aucunement lié à une réforme des lycées. C'est sur ce point que nous aimerions recevoir aujourd'hui de votre part certaines assurances.

Rappelons d'abord un des motifs de notre démission du comité de pilotage, « de graves dissensions au sein de l'inspection de philosophie », pour citer le courrier d'Edouard Aujaleu, laissant à penser que l'organisation même de ce colloque conduisait au contraire de son intention. Dans le même sens, nous ne pouvons que regretter, l'absence, avant et pendant ce colloque, de M. Fichant, responsable du groupe d'experts à l'origine de l'actuel programme, aussi bien que celle de M. Kambouchner, président du jury de l'agrégation. On peut aussi s'étonner que, par exemple, ait été désigné pour la responsabilité d'un *atelier*, dans le cadre d'une formation, le responsable d'une association, d'abord membre ès qualités du comité de pilotage, bien connu pour son hostilité à l'actuel programme. Comme le soulignait notre courrier, nous ne sommes, évidemment, nullement hostiles à une réflexion sur notre enseignement, ni même au dialogue avec des idées que nous ne partagerions pas. Ce travail est constamment le nôtre. Mais il nous paraît contraire à l'intention d'une réconciliation, de ramener les professeurs de philosophie à des discussions qui ont conduit à plus de quinze années de querelles incessantes.

Ensuite, lors du colloque, comme en marge de la volonté affichée, très justement, de réaffirmer le lien entre enseignement et recherche, certains propos ont été tenus sur notre enseignement et la nécessité de changements. Ainsi avons-nous entendu dire que les professeurs de philosophie devront changer leur manière d'enseigner et ne pas rester prisonniers d'une image d'eux-mêmes ou qu'ils devront savoir s'adapter à tous les élèves. Incertains de leur sens, nous avouons ne pas savoir ce qui peut fonder ces propos, sinon des présupposés dont il faudrait au moins pouvoir examiner la légitimité. Ainsi en est-il d'allusions à la notation en L et à la notation plus généralement, problème que nous n'ignorons certes pas, d'une allusion encore à la nécessité qu'un programme change ou à l'importance des repères, et de même à propos de l'introduction d'un horaire de philosophie en Première. Voilà un point qui, sans préjuger d'aucune réponse, mériterait particulièrement une discussion approfondie, une consultation des professeurs, l'évidence ne s'imposant pas, didactiquement et pédagogiquement d'abord, de la nécessité de cette partition de notre enseignement et d'autant moins sur fond d'une réforme qui, à cette heure, envisage un affaiblissement important du volume horaire accordé à notre discipline (comme à d'autres). Il est au total étonnant que certains propos concernant directement notre enseignement aient pu être ainsi tenus à des moments interdisant toute question à leur sujet.

Nous aimerions donc être assurés que ce colloque n'est pas le point de départ de réformes qui n'auraient fait l'objet d'aucun débat interne à la profession. Lui-même ne peut être considéré représentatif de l'opinion des professeurs de philosophie, les trois cents personnes présentes n'étant d'ailleurs aucunement prévenues d'un tel rôle et ne prétendant sans doute aucunement pouvoir légitimement le jouer. Les présents n'auront d'ailleurs pas, sinon le désir, du moins la possibilité d'informer leurs collègues. Nous ne doutons pas que personne ne souhaite créer des hiérarchies entre les professeurs du secondaire ou soumettre le secondaire à telle ou telle orientation universitaire. Il doit donc être clair entre nous, comme il l'est pour nous, que ce colloque n'a rien réglé ni même entamé des problèmes qu'il a ainsi pu allusivement soulever et que son existence ne saurait légitimer des décisions qui prétendraient avoir l'approbation des professeurs comme des associations qui les représentent.

Nous nous interrogeons en conséquence sur la démarche suivie. Ce colloque fut un moment de formation continue, l'instrument d'une réflexion sur le lien entre recherche et enseignement. La sélection, au niveau national, de quelques professeurs, dont beaucoup furent absents, nous paraît peu judicieuse. Si la formation continue est une excellente chose, la dépense sans doute considérable occasionnée par ce colloque nous paraîtrait bien davantage profiter à notre enseignement en bénéficiant aux stages des formations académiques capables de toucher davantage de collègues.

Précisons pour terminer que nous ne comprenons pas, particulièrement dans le contexte actuel, qu'on puisse couper la réflexion sur l'avenir de notre enseignement d'une autre sur les conditions de travail qui sont simultanément celles des professeurs et des élèves (nombre d'heures de cours, de classes, d'élèves par classe, etc.). Une allusion, au moins, aurait été bienvenue, celle qui aurait évoqué par exemple la situation dans laquelle sont mis les professeurs de philosophie, donc leurs élèves, relativement au temps de correction du baccalauréat.

Nous restons, Monsieur le Doyen, à tout moment, ouverts à toute discussion relativement à ces points ou à d'autres. Veuillez recevoir, Monsieur le Doyen, l'expression de nos sentiments respectueux.

Pour le Bureau de l'APPEP, Simon Perrier.